Avant-propos

Merci pour l'intérêt que vous portez à mon travail et votre souhait de faire appel à mes services de photographe.

Je suis à votre entière disposition pour répondre à vos questions.

Je saurai vous guider et être à votre écoute pour passer un moment agréable et créer ensemble vos souvenirs de vie.

> Un regard, une photo - 530 route de Trossy - 74200 LYAUD N° Siret : 95085344000010- Code APE : 7420Z

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Contrat:

Article 1 - Conditions Générales de Ventes

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) créent un accord légal et s'appliquent à toutes les prestations de biens et/ou services (albums, impressions, cadres photos, séances photos, produits dérivés et livraison).

Toute validation de rendez-vous, de devis ou commande auprès de Ludivine Paumelle, photographe d'un regard, une photo..., nécessite la prise de connaissance des présentes conditions.

La photographe se réserve le droit de les modifier à tout moment. Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de modification, y compris toute commande complémentaire.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 2 - Commandes

Toute commande ne sera effective qu'à réception d'un acompte égal à 50 % du montant du devis préalablement fournis. En l'absence de paiement de l'acompte et de l'acceptation des CVG, la photographe Ludivine Paumelle ne s'engage pas à conserver la date programmée.

Toutes les commandes de produits délivrées, tirages d'Art et travaux d'impression doivent être payées au comptant lors de la commande.

Article 3 - Prix et modalités de paiement

Les prix sont exprimés en euros et sont affichés sans TVA (TVA non applicable, art.293 B de la CGI). Les tarifs affichés sur le site www.unregardunephotographie.fr peuvent faire l'objet de modifications sans préavis ou information préalable. S'ils sont amenés à varier, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande dans la limite de 1 an à compter de la date du paiement de l'acompte. Au-delà de cette date, le client devra se référer aux nouveaux tarifs.

L'acompte de 50 % demandé pour valider une commande pourra être réglé par virement bancaire, par chèque ou en espèce. Le solde sera payé par le client le jour du visionnage.

En cas de règlement par chèque sans provision, le client sera averti par la photographe et disposera d'un délai de 72 heures pour régler la prestation en espèces.

Tout retard de paiement donnera lieu au paiement d'intérêts aux taux minimals prévu par l'article L441-6 du Code du Commerce (intérêt légal multiplié par 3), exigible de pleins droits et sous rappel, calculés sur les montants hors taxes, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ par facture.

Tout frais relatif au règlement effectué à partir d'une monnaie étrangère est à l'entière charge du client.

Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne peut être accordée.

Le non-paiement du solde entraine l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement de l'acompte reçu.

La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

La commande et le devis peuvent également être validés de manière électronique, par mail en stipulant : « Je confirme ma commande et accepte les conditions générales de vente ».

Les devis établis par Ludivine Paumelle, photographe d'une regard, une photo ont une validité de 30 jours

Un règlement en plusieurs fois (jusqu'à 4 fois) est possible après discussion préalable avec la photographe.

Article 4 - Frais de déplacement

Les frais de déplacement sont offerts dans la limite de 30km compteur (l'aller-retour ne devant pas dépasser 60km), au départ du domicile du photographe résident au 530 route de Trossy 74200 LYAUD. Au-delà de cette distance, des frais de déplacement seront facturés au client à hauteur de 0.50 €/km supplémentaire auxquels peuvent s'ajouter d'autres éventuels frais (péage, hébergement, etc...).

Article 5 - Modification et annulation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la signature du contrat pour la séance photo. Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement de l'acompte versé (néanmoins des frais de gestion à hauteur de 15 % seront déduis du montant) à moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

Si le client ne réserve pas de date pour la prestation dans l'année suivant le paiement de l'acompte, celui-ci devra se référer aux nouveaux tarifs du photographe en cas de changement de ceux-ci.

En cas d'annulation de la réservation par le client d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne pourra pas être restitué par la photographe et sera conservé dans sa totalité (sauf exception : cas de force majeur, on entend par là : accident grave, hospitalisation non prévue, décès). Seul dans ce cas, une nouvelle date sera proposé. Si malgré cette option, le client souhaite annuler, l'acompte sera remboursé (néanmoins des frais de gestion à hauteur de 15 % seront déduis du montant).

Attention un confinement lié à une pandémie n'est pas considéré comme un motif de remboursement de l'acompte. En cas d'annulation de la séance photo par la photographe et sans possibilité de décaler la date : l'acompte sera restitué au client dans sa totalité mais aucun dommage et intérêt ne pourra être recouvré. La photographe dispose d'un délai de 4 semaines pour la restitution de l'acompte.

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par SMS ou par mail au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation.

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard du client pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au-delà de 3 minutes de retard,, la séance sera annulée et l'acompte ne sera pas remboursé. Les frais de déplacement (aller-retour) seront facturés à partir du lieu de travail à hauteur de 0.40 €/km.

En cas de mauvais temps pour une séance prévue en extérieur, la séance sera reportée gratuitement à l'initiative de la photographe, à la prochaine date possible. Le client ne peut prétendre à un remboursement pour ce motif.

Article 6 – Réalisation de la prestation

Les photographies sont réalisées par Ludivine Paumelle Photographe. La photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Elle met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualité, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique de la photographe. En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

La photographe ne pourra être gêné durant la prise de vue par des photographes amateurs ou toute personne empêchant le bon déroulement de la séance photo.

Suite à la séance photo, une séance de visionnage des photos sera fixée en accord avec le client afin de lui permettre de choisir ses photos. Aucune captures et/ou partages d'images ne sera autorisés.

Article 7 – Responsabilité du client

Le client s'engage à être à l'heure au rendez-vous fixé par la séance. Tout retard du client ne pourra être rattrapée et sera déduit du temps prévu de la séance. En cas de retard du photographe, celuici s'engage à honorer la prestation sans réduction du temps de séance prévue.

La photographe ne peut pas être tenue responsable d'un accident en séance qui aurait pu être évité si les parents avaient surveillé leur(s) enfant(s). Il ne pourra pas être intenté de poursuites judiciaires contre elle.

Le client s'engage à faciliter le travail de la photographe lors de l'exécution de la prestation. Il peut être amené à participer dans le cadre de la sécurité du bébé / de l'enfant. Il est formellement interdit au client de prendre des photos avec un appareil photo ou un téléphone portable durant la séance. Il veillera également à ce que la photographe ne soit pas gênée par de tierces personnes. Les enfants présents lors des séances photos restent sous l'entière responsabilité des parents. En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne liées au client et présente dans le studio ou en extérieur sur le site de prise de vue, le client prendra à sa charge le remboursement du matériel dans son intégralité.

<u>Séance animaux</u>: Lors d'une séance photo avec un animal, l'animal est sous l'entière responsabilité de son propriétaire quelque soit le lieu de prise de vue établit. En aucun cas, la photographe ne peut être tenu responsable en cas d'accident, de dommage ou d'autre problème créé par l'animal ou par le client.

Il est demandé au client d'être patient et gentil envers son compagnon, la photographe se réserve le droit d'annuler la séance en cas de non-respect de l'animal.

<u>Séance Nouveau-né</u>: Une séance nouveau-né concerne uniquement les bébés âgés de moins de 15 jours jusqu'à 1mois. Le client contacte la photographe le plus tôt possible (idéalement à partir du 4ème mois de grossesse). Le client s'engage à prévenir la photographe de la naissance de l'enfant dans les 48h afin de fixer définitivement une date de rendez-vous pour la séance nouveau-né dans les 30 jours. Les séances Nouveau-né ne peuvent être reportées au-delà des 1mois de bébé (sauf exceptions suivantes : problème de santé important de l'enfant ou de la maman nécessitant une hospitalisation). Si le jour de la séance, l'état de bébé ne permet pas d'effectuer la séance dans de bonnes conditions, la séance pourra être reportée après avis et accord du photographe uniquement.

<u>Séance photo identité</u>: la photographe s'engage à respecter les normes imposées. En cas de refus de coopération pour le respect de certaines normes (ex: port du voile, lunettes, boucles d'oreilles..), la photographe se réserve le droit de barrer sur la planche « PHOTOS CONFORMES » et la photographe ne fera pas de planche supplémentaire gratuitement.

Article 8 – Problèmes techniques /Accident

En cas de problèmes techniques avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant la photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Le client pourra également accepté le report de la séance à une date ultérieure ; dans ce cas, le montant versé ne sera pas remboursé. En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie.), ne permettant plus la réalisation complète de la prestation initialement convenue, le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

En cas de COVID 19 ou autre maladie infectieuse, la photographe n'est en aucun cas responsable d'un confinement ou de toute loi interdisant l'accès au studio. De ce fait, aucun remboursement ne pourra être fait. Le photographe s'engage à reporter la séance si possible ou changer la séance photo équivalent à celle choisie au départ (en terme de tarif).

<u>Mesures sanitaires au studio</u>: Aucune personne extérieure ne sera acceptée si elle ne fait pas de séance. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée. Tout le matériel (tissus, tenues, contenants, fonds,) est désinfecté,, nettoyé et lavé après chaque séance.

Article 9 – Post-traitement

La photographe ne livre jamais de photographies brutes. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera. Si le client souhaite des changements radicaux au cours du développement, il doit supporter tous les coûts supplémentaires.

Toute retouche supplémentaire demandée par le client sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur.

Seules, les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties. Les fichiers Haute Définition ne sont pas fournis.

Les fichiers envoyés seront au format JPEG (aucun fichier RAW, ni galerie complète non payées, ni photos non retouchées ne pourra être envoyés).

Article 10 – Les supports

A la suite de la séance, le client pourra commander des supports proposés par la photographe lors de leur séance. Le client devra alors payer la moitié des produits afin que la photographe procède à la commande. L'autre moitié sera à régler à la livraison. La photographe s'engage à montrer un aperçu du support (si possible) avant la commande. Une fois validé par le client, aucune réclamation ne pourra être prise en compte. La commande de tout support est passée tous les 1er du mois (jours ouvrés). Une commande passé plus tard devra attendre le mois prochain pour que la photographe lance la commande. La photographe n'est pas responsable en cas de retard du fournisseur. Conformément à l'article 121-20-2 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés. Le client pourra également effectuer une autre commande plus tard si le budget ne lui permet pas de prendre son coup de cœur le jour J

Article 11 – Bon cadeau

Toute carte-cadeau est à payer dans son intégralité le jour de la commande. Elle porte le type de séance offerte, la date d'expiration, et le nom du bénéficiaire. Elle n'est ni remboursable, ni échangeable, ni prolongeable. Passé le délai, la carte-cadeau perd sa validité et le client ne pourra prétendre à un remboursement, ni à un avoir, ni à un quelconque dédommagement.

Article 12 - Livraison

Ludivine Paumelle photographe met tout en œuvre pour satisfaire au mieux la livraison des photos préalablement annoncées lors de la commande Certains délais peuvent varier selon la nature de la commande, ceux-ci pouvant être impacté entre autres par les délais de production pour les travaux d'impression et/ou de livraison pour les expéditions postales via transporteur.

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication que ce soit.

Sauf demande spécifique du client, les photos numériques sont livrées via un lien de téléchargement.

La photographe garantie la qualité d'impression des tirages commandés par son intermédiaire. La photographe n'est pas tenu responsable de la qualité d'impression de d'autres laboratoires d'impression ou site Internet d'impression lambda choisi par le client. Dans le cas d'impressions de tirages photos réalisés ailleurs que par l'intermédiaire de la photographe, il faudra décocher la case « retouches automatiques » sous peine de supprimer tout le travail de post-traitement qui a été effectué par la photographe et de se retrouver avec une photo à la qualité moindre ou aux couleurs bizarres.

De même que la qualité des fichiers numériques peut ne pas être optimale sur un écran non calibré, la photographe en décline toutes responsabilités

Les fichiers Haute Définition ne sont pas fournis.

Les fichiers envoyés seront au format JPEG (aucun fichier RAW, ni galerie complète non payées, ni photos non retouchées ne pourra être envoyés). Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

Les commandes seront à retirer au Studio, après Rendez-vous pris avec la photographe. Après présentation du travail, aucune réclamation ne pourra être faite. Si le client ne peut se déplacer, les supports peuvent être adressés par la poste ou tout autre service de livraison choisi par le client et réglés en amont par lui. L'envoi se fait aux risques du client. La photographe atteste apporter au guichet de la poste un colis en parfait état extérieur et des produits sans défaut à

l'intérieur. En cas de perte ou de détérioration des fichiers, le photographe ne pourra être tenu pour responsable et aucune réclamation ne pourra lui être faite et aucune indemnité réclamée

Article 13 – Durée de conservation

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés. Le photographe se dégage de toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des fichiers numériques et supports remis au client. La photographe s'engage (sauf événements indésirables indépendants de sa volonté telle qu'un disque dur externe qui lâche, inondations, incendies, vols ...) à conserver les fichiers numériques pendant 6 mois à compter du jour de la séance photo. Passé ce délai, la photographe n'aura plus l'obligation de conserver les fichiers. Toute demande de duplicata sera facturée au client selon le tarif en vigueur.

Article 14 – Responsabilités

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande. Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée. Ludivine Paumelle Photographe se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure. Dans le cadre d'un mariage, d'un baptême, la photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation. L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

La photographe s'engage à se munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de ses prestations et à veiller à faire usage de matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement.

Article 15 – Autorisation de publication

Dans le cas d'une séance offerte (collaboration) en vue d'une diffusion, si le client s'oppose finalement à cette diffusion, une indemnité compensatrice correspondant au tarif en vigueur sera due.

Une autorisation de publication des photos sera à remplir impérativement après le visionnage des photos. Vous serez libre de choisir les supports de publication (Site Internet, Réseaux sociaux ; plaquette de présentation, flyers, article de presse ...) En cas de refus, le client ne pourra refuser l'utilisation de photos sur lesquelles il n'est pas reconnaissable. De même, toute photo publiée publiquement (internet, réseaux sociaux, ...) par le client pourra être utilisée par le photographe.

Le droit à l'image est confié pour une durée de deux ans, renouvelé par tacite reconduction.

La photographe s'interdit d'exploiter toute photographie susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'image ou à la réputation des clients.

La photographe est propriétaire de son travail. Toutefois, le client reste maître de son image ou de l'image des personnes dont il est le responsable légal. Toute photo prise lors de la séance peut être diffusée sur les réseaux sociaux, site internet, support papier, ...à condition de mentionner le nom du photographe et son logo. Aucun filtre ne doit être rajouté. Toute photo pouvant être amené à être diffusé dans des magazines, salle d'attente, lieux publics, devra faire l'affaire d'un nouvel accord écrit par le photographe.

Article 16 - Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur). Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe. Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de Ludivine Paumelle Photographe. Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

La communication des supports (tirages papiers, originaux et photographies stockées sur un support informatique) n'entraine, ni ne présume la cession des droits d'exploitation sur les photographies (droit de reproduction et/ou de représentation).

Article 17 – Données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une commande sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

Article 18 – Droit applicable

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de ville

Le client reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.

udivine L